



ANALYSE SÉMANTIQUE DES TOURNURES LANGAGIÈRES « LA MAIN SUR LE CŒUR » ET « LE CŒUR SUR LA MAIN »

Kouadio Jean Parfait KAKOU

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

parfaikakou274@gmail.com

Résumé : Les expressions énonciatives « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main », à peu de choses près, se ressemblent a priori et se confondent bien souvent dans leurs usages. Mais, de sens tout autre, l'emploi de l'une en lieu et place de l'autre, dans les échanges discursifs, est source de malentendus et de quiproquos du fait de leurs polysémies qui, insidieusement, ouvrent une conflictualité entre le donateur et le donataire, voire entre des co-énonciateurs ou des co-locuteurs, alors qu'explicitement convoqués pour un acte d'oblativité. Cet article vise à interroger cette conflictualité en décrivant le fonctionnement et les propriétés formelles de ces tournures figées et leurs inductions sémantiques, rhétoriques et herméneutiques.

Mots clés : stylistique, figement, rhétoricité, sémantique textuelle, lexicologie.

SEMANTIC ANALYSIS OF THE LANGUAGE TURNS OF PHRASE "THE HAND ON THE HEART" AND "THE HEART ON THE HAND"

Abstract : The enunciative french expressions « la main sur le cœur » and « le cœur sur la main » are a priori similar, and are often confused in their uses. However, the use of one instead of the other in discursive exchanges is a source of misunderstanding because of their polysemy, which insidiously opens up conflict between the giver and the receiver, or even between co-enunciators or co-speakers, even though they are explicitly called upon to perform an act of oblativity. This article aims at questioning this conflictuality by describing the functioning and formal properties of these frozen turns of phrase and their semantic, rhetorical and hermeneutic inductions.

Keywords : stylistics, figement, rethoricity, figement, textual semantics, lexicology.

Introduction

La phénoménologie du don est de toutes les sociétés. Son caractère exceptionnellement humanitaire témoigne des dénivellations sociales dans les communautés. Ainsi, un acte de don ou de générosité désintéressée est éminemment altruiste. Par conséquent, l'acte induit une altérité, et mieux, une coprésence d'au moins deux entités, deux personnes, notamment le donateur et le donataire. Quand, dans le vécu du donateur, il fait sienne la donation, il n'est pas rare d'entendre dire de lui qu'il a « la main sur le cœur ». Il s'ensuit qu'à la réception du don matériel, succède un échange discursif érigeant le donataire et le donateur en co-énonciateurs ou en co-locuteurs. Mais, parfois, la formule « la main sur le cœur » se trouve confondue avec cette formule voisine paronymique « le cœur sur la main ». Aussi voulons-nous singulièrement réfléchir, dans le cadre d'une analyse stylistique corrélée à l'analyse du

discours, sur ces tournures langagières mises en tension. Le projet de l'analyse du discours consiste à « appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux » (Dominique Maingueneau, 2012, p.5), c'est-à-dire une articulation entre les textes et « une position dans un champ symbolique » qui peut être politique, religieux, éthique, etc. La stylistique s'intéressera, elle, aux questions de fonctionnement textuel. L'objectif de cet intérêt disciplinaire croisé de la stylistique et de l'analyse du discours associé à la lexicologie ou linguistique des séquences figées est de dégager, par la rhétoricité et la subtilité conflictuelle qu'entretiennent les tournures, un modèle interprétatif dans le sens d'une sémantique interprétative qui, en s'inspirant de François Rastier (1997, p.308), permet, dans le cadre du défigement en contexte, de décrire de façon unifiée des phénomènes qui, traditionnellement, relèvent de la lexicologie, de la syntaxe et de la pragmatique. Sous ce multiple angle d'approche, les deux formules énonciatives constituant le corpus de base de l'étude ne souffrent d'aucune invalidité. Mais, ce corpus pourrait connaître une extension par la prise en compte des expressions assez voisines, apparentées, que sont « la main sur la conscience » et « le cœur sur les lèvres » qui semblent distinctement des variations de chacune des expressions figées qui nous intéressent. Dans le cadre de cette étude et pour faciliter l'analyse, les deux tournures langagières seront désignées par les items (i) et (ii). La raison de l'une avant l'autre relève d'un choix empirique dû à la notoriété de l'usage et de l'emploi de chacune d'elles dans la société. Au terme de l'analyse, nous aurons dégagé les propriétés formelles et les inductions de sens de tournures langagières « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main ».

1-De la notion de tournure langagière

La tournure langagière constitue l'objet fondamental de l'étude. Il est donc indispensable, avant d'aller plus loin dans la réflexion, de l'explicitier et d'en indiquer quelques traits définitoires. Entendons par tournure langagière l'ensemble des expressions particulières conventionnellement admises, conservées, transmises en bloc, et en usage parmi les membres d'une communauté linguistique donnée. Cet ensemble réfère à la phraséologie et sa graphie laisse entrevoir ou transparaître visiblement d'une part, le lexème « phrase », pour signifier l'étude de la phrase en général, et d'autre part, de façon spécifique, traduit l'étude de phrases de type singulier propres à une langue. Selon Salah Mejri (2022, p.26), la phraséologie couvre la totalité du spectre des parties du discours (les neuf parties du discours) auxquelles s'ajoutent les énoncés autonomes (phrases, interjections, formules de salutation, etc.). Son approche atteste et met en relief la matérialité des deux versants de la phraséologie. Cependant, les réalités linguistiques que recouvre le concept de tournure langagière se rapportent au second versant, notamment aux énoncés dits autonomes désignés de façon générique par le vocable phrasème. De l'avis de Jean-Claude Abscombe et Salah Mejri (2011, p.41), « ce terme s'appuie sur le terme établi de



phraséologie-discipline linguistique qui étudie les phrasèmes ». Par définition, Igor Mel'čuk (2013, p.129) postule qu'« un phrasème est un énoncé multilexémique non libre », c'est-à-dire une configuration de deux ou plus lexèmes syntaxiquement liés formant un syntagme. Celui-ci, souligne-t-il, est non libre si et seulement si au moins un de ses composants est sélectionné de façon contrainte en fonction des autres composants. En ce sens, et en ce cas, aucun lexème de la chaîne syntagmatique ne peut être substitué par un autre de la même classe grammaticale sans affecter le sens du syntagme. Il ressort alors que les composants d'un phrasème jouissent d'une stabilité combinatoire ou du moins d'une certaine fixité qui à n'en point douter, fonde le concept de figement linguistique. Le lexème « figement » est un substantif composé du verbe « figer » signifiant fixibilité, immobilité, invariabilité, et de « ment », un suffixe nominal permettant de former un nom d'action. Ainsi « figement » est l'action de figer ou de se figer véhiculant ainsi l'idée de fixité. À en croire Salah Mejri (2013, pp.129-130),

la notion de fixité ne bénéficie pas d'un statut terminologique clair ; elle ne figure pas dans les dictionnaires des sciences du langage, mais se rencontre sous la plume de certains linguistes qui travaillent sur le figement. Elle est souvent utilisée comme une notion définitoire du figement. Est figé dans la langue tout ce qui témoigne d'une fixité (formelle, sémantique ou pragmatique) lors de son emploi dans le discours.

Les expressions figées sont des expressions entreposées dans la mémoire collective. Elles relèvent du « déjà-là », du « préconçu », au sens où le locuteur ne construit pas de lui-même ces expressions figées lexicalisées. Il a le choix de leur emploi en discours. Cependant, il n'a pas l'autonomie de leur élaboration parce qu'elles sont préalablement entreposées dans sa mémoire. Elles s'apparentent vraisemblablement aux unités linguistiques que sont le cliché, le stéréotype.

Dans l'acception de Michaël Riffaterre (1964, pp.82-83), le cliché et le stéréotype sont mutuellement des synonymes. Toutefois, les travaux de Charlotte Schapira mettent en relief deux types de stéréotypes, notamment le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue, qu'elle a abordés distinctement avant d'établir leur rapport. Elle énonce que « le stéréotype de pensée est l'un des composants de la doxa-l'opinion commune » (2014, p.67). Aussi précise-t-elle, par définition, que la doxa constitue le produit obligé et indispensable de la pensée humaine ; elle est le résultat de la pensée individuelle se fondant dans la pensée collective, source des idées et des représentations du monde communes à tous les membres de la communauté. En d'autres termes, la doxa est la sève nourricière du stéréotype de pensée. En effet, la doxa s'apparente à un réservoir qui, constitué d'un ensemble d'us, de coutumes, de croyances, de mythes, de superstitions, d'opinions et de valeurs configure la conscience collective d'une communauté linguistique en suscitant chez ses membres le sentiment d'appartenance caractérisé par un lien affectif et spatial aux fins de faciliter l'intercompréhension. Telle

est la perspective de la rhétorique et de l'argumentation qui infère de la doxa l'élaboration d'un discours persuasif pour influencer un auditoire. À ce titre, Ruth Amossy (1994, p.47) indique que :

La stéréotypie entendue au sens large du terme fournit son soubassement au discours argumentatif en le fondant sur une strate d'images et d'idées familières susceptibles de produire un effet d'évidence. C'est dire que la bonne marche de l'argumentation dépend en partie du maniement des idées reçues et des stéréotypes.

La pensée de Ruth Amossy fait correspondre au concept de stéréotype les termes « opinions admises », « strate d'images » et « idées familières ». Il va sans dire que le stéréotype de pensée n'a aucune mesure avec les expressions figées lexicalisées dont font cas le phrasème et le figement. En clair, le stéréotype de pensée réfère à l'idée, à l'opinion et à la représentation psycho-sociologique. Raison pour laquelle Charlotte Schapira (2014, p.70) spécifie la nuance en faisant remarquer que :

Le stéréotype de pensée, nous l'avons dit, n'a pas d'expression linguistique fixe ; il peut s'exprimer dans des segments de phrase, dans des phrases entières, des séquences plus larges de texte ou même dans des ouvrages complets. Remâcher « le déjà dit » - comme on a l'habitude d'appeler le stéréotype de pensée - signifie répéter son contenu mais non nécessairement sous la même forme. Le stéréotype de pensée est susceptible d'être repris par différents locuteurs et même par un locuteur unique, de manières diverses et stylistiquement variées.

En outre, le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue sont dissemblables. Cependant, Charlotte Schapira souligne qu'ils ne sont pas opposés pour autant que le stéréotype de langue ne constitue pas, comme certains l'entendent, la contrepartie du stéréotype de pensée car le terme est purement technique et totalement neutre. Toutefois, le stéréotype de langue renvoie aux formes fixes du langage, singulièrement aux expressions figées polylexicales, syntagmatiques ou phrastiques. Pour ce faire, le stéréotype de langue se présente comme une sous-catégorie du figement. Mais qu'en est-il de ses catégories ? La détermination des catégories du figement semble une entreprise incertaine, complexifiée autant par la non unanimité des chercheurs sur les traits définitoires du figement que de ses composantes catégorielles ; d'où l'assertion de Béatrice Lamiroy et Jean René Klein (2005, p.135) selon laquelle « le figement est un phénomène extrêmement complexe, polyfactoriel, ce qui explique pourquoi il échappe à toute tentative d'en fournir une définition simple et univoque ». En effet, la divergence des opinions scientifiques sur le sujet explique toute la difficulté à faire émerger une vision unifiée du phénomène.

À notre sens, l'origine de l'insaisissabilité du figement réside dans l'ambivalence même du concept de figement. D'ailleurs, le constat de Marie Steffens (2018, p.1) relève



que la multiplicité de dénominations du concept de figement se focalise essentiellement sur le figement en tant que résultat (c'est-à-dire segment linguistique) d'un processus qu'on appelle aussi *figement*. C'est à ce niveau que se situe, occasionnellement, une presque totale confusion quant à leurs significations respectives. Vu l'imbrogliosque que suscitent le concept de figement et ses catégories, dans le cadre de cette étude, et pour éviter toute équivoque, il sera adopté la classification des catégories d'expressions figées établie par Maria Helena Svensson (2004, pp.16-25) : *Idiome, Locution, Collocation, Proverbe, Gallicisme, Phrasème*. Aussi serait-il intéressant de signaler que les deux expressions à analyser appartiennent à la famille des locutions qui, ici, remplissent la charge de tournure langagière.

2-Description morphosyntaxique et inductions mathématiques des tournures langagières

La morphosyntaxe est, en grammaire, l'étude des formes et des règles de combinaison régissant les entités constituant la formation des syntagmes, des énoncés et des phrases. Il va sans dire que l'organisation syntaxique des deux énoncés du corpus va être explicitée aux fins, si possible, d'indiquer, à ce stade de l'étude, un aperçu de leurs significativités respectives à partir du principe de la compositionnalité sémantique, d'une part, et d'y inférer la prégnance mathématique, d'autre part. Ce principe stipule que la signification d'une expression complexe est issue de la signification de chacun de ses constituants et des relations syntaxiques entre eux. Précisons à nouveau les expressions à analyser :

(i) *la main sur le cœur*

(ii) *le cœur sur la main.*

Examinons les composants des deux expressions :

(i) *la main sur le cœur* = [Dét + N + Prép + Dét + N]

(ii) *le cœur sur la main* = [Dét + N + Prép + Dét + N].

Il convient de donner les caractéristiques des unités syntaxiques desdites expressions. Elles comprennent linéairement et distinctement cinq unités, qui sont les mêmes, et dont les deux extrémités, un peu comme dans une opération d'interversion, connaissent une permutation de fonctions. La composition est la suivante :

- deux articles définis « la » et « le » à valeur de notoriété générale et qui servent de déterminants nominaux actualisant spécifiquement et respectivement les référents substantifs « main » et « cœur » ;

- une préposition « sur », induisant un complément, permet de marquer le rapport qui unit la complétive prépositionnelle au substantif antéposé qui est soit « main » soit « cœur ». De toutes les composantes syntaxiques en (i) et en (ii), la préposition « sur » demeure un constituant invariant qui maintient inébranlablement sa place;

- le lexème « main », substantif en (i) et complément (de lieu, de position, ou d'objet direct) en (ii), désigne en anatomie, la partie du corps humain située au bout du bras

et qui s'étend du poignet jusqu'au bout des doigts. La main est un membre à découvert, tangible et doté de mobilité, de préhension et sert aussi à toucher ;

- le lexème « cœur », substantif en (ii) et complément (de lieu, de position, ou d'objet direct) en (i), est en anatomie, un organe musculaire, creux et pulsatile, sis sous la cage thoracique, qui assure la circulation sanguine dans le corps humain. Le cœur est non extraverti, il n'est pas non plus accessible et visible si ce n'est qu'en cas de lourde chirurgie et non pas par la personne qui le possède, mais par l'équipe médicale à l'œuvre lors d'une opération chirurgicale. Le cœur émet, certes, des mouvements pulsatifs, mais sa place et sa posture dans l'anatomie demeurent fixes et figées.

De ces traits définitoires, nous pouvons déduire qu'en (i) comme en (ii), il y a une et même idée : le contact tangible entre la main et le cœur. La préhension, l'attouchement voire l'effleurement du « cœur » par la « main », sont des actions qui éprouvent la rationalité pour autant qu'elles ne peuvent être objectivées. En (i), on note l'action de la main, c'est-à-dire le déplacement de la main vers le cœur, notamment à la surface de la poitrine où les battements du cœur se font sentir. Mais, de laquelle des mains s'agit-il ? À ce niveau de l'analyse, peu importe. Cependant, la main quelle qu'elle soit ne peut physiquement toucher le « cœur » si ce n'est par métonymie du signe. En (ii), on s'imagine comment cela peut être possible ; la trajectoire du cœur jusqu'à ce qu'il se pose de lui-même sur la « main » qui peut être dans la paume de la main ou sur le revers de la main. Cela paraît invraisemblable. Or, en étant d'avis avec Richard Vallée (2003, p.355), il est possible de considérer que

Les notions de vérité et de phrase jouent un rôle clé dans toute théorie des langues naturelles. Certaines phrases sont vraies ou fausses, et on identifie fréquemment la signification d'une phrase à ses conditions de vérité. Savoir ce que signifie une phrase est, dans ce cadre, connaître ses conditions de vérité. La signification d'un élément lexical n'est alors que sa contribution aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles il a une occurrence. Les phrases, non les mots, ont préséance en théorie de la signification. L'argument de la vériconditionnalité s'appuie sur l'idée que les expressions complexes sont des phrases.

Sous cet angle, surtout celui de la notion de vérité en théorie de la signification, les probables significations littérales des expressions à l'étude ne sont pas recevables tant elles n'observent pas les principes de la compositionnalité et les conditions de vérité.

Outre cet aspect pertinent, plusieurs autres constats non négligeables sont observables dans la syntaxe des séquences linguistiques. Ils seront déclinés non dans une suite ordinaire ou causale, mais par intuition, et disposés en paragraphes.

Les deux énoncés principaux du corpus sont, grammaticalement, des locutions. Toute locution est constituée au strict minimum de deux mots. La locution renvoie alors à un groupe de mots. Selon Roman Jakobson (1963, p.47),

Dans toute langue, il existe aussi des groupes de mots codés, appelés mots-phrases. La signification de la formule *comment ça va* ne peut être déduite de l'addition des significations de ses constituants lexicaux ; le tout n'est pas égal à



la somme de ses parties. Ces groupes de mots, qui sous ce rapport se comportent comme des mots uniques représentent un cas commun mais néanmoins marginal.

Il apert que la locution est un phénomène inhérent à la langue. Sa texture faite de plus de deux mots lui confère le statut de polylexicalité. En sus, une locution est codée socialement pour ainsi dire qu'elle est une expression figée par l'usage et de surcroît lexicalisée parce qu'ayant une entrée dans le dictionnaire. De même, une locution a très souvent une valeur périphrastique correspondant sémantiquement à une monolexicalité, c'est-à-dire à un seul mot. Pour ce qui est de sa nature grammaticale, Gaston Gross (1996, p.154) souligne que le terme "locution" est imputé à un syntagme (nominal, verbal, adjectival, adverbial) dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non. Relativement aux locutions du corpus restreint, le dictionnaire *La langue française* indique que « *la main sur le cœur* » est une locution adverbiale et « *le cœur sur la main* » est une locution adjectivale. À notre sens, la spécification caractérisante des locutions pose problème. En fait, elles ont la même structure syntagmatique. Mais, à leurs antipodes se situe l'interversion de deux substantifs : *main* et *cœur*. L'inversion de ceux-ci peut agir sur la sémantique des séquences linguistiques corrélativement à leur fonction, et non avoir une incidence sur la nature de ces substantifs. Bien souvent, ce n'est peut-être pas la règle, mais par constatation, la détermination de la dénomination d'une locution s'appuie sur le lexème-tête, le lexème noyau ou le syntagme lexématique d'entrée. Ce qui veut dire que les tournures langagières que sont « *la main sur le cœur* » et « *le cœur sur la main* » devraient être toutes les deux soit des locutions adverbiales soit des locutions adjectivales. Dès lors, comment justifie-t-on que l'une est locution adverbiale et l'autre, locution adjectivale ? Ne pouvant se l'expliquer, nous évoquons le postulat du principe de l'arbitraire cher à Ferdinand de Saussure.

À la lecture, les segments linguistiques « *la main sur le cœur* » et « *le cœur sur la main* » entretiennent une grande similitude de forme mais ont des sens divergents. Par conséquent, ils sont de faux-amis caractérisés, à en croire Colignon Jean Pierre et Berthier Pierre-Valentin (1985, p.3), par le fait que l'on emploie l'un pour l'autre et l'on intervertit leurs sens respectifs, que ce soit à cause d'une ressemblance plus ou moins proche ou plus ou moins éloignée (paronymie), d'une synonymie approximative ou par toute autre raison. Leur mitoyenneté et, surtout, la proximité homophonique de leurs signifiants, source de fréquentes confusions, qui ressortit au jeu de mots, est caractéristique d'un fonctionnement langagier en régime de répétition.

En effet, l'emploi successif de ces locutions en discours induit une coalescence, le rapprochement des deux séquences expressives, à laquelle succède une coarticulation qui, d'une part, est révélatrice d'une concaténation et d'autre part, est caractéristique d'une épanadiplose enrichie d'épiphore dans la mesure où des deux propositions corrélatives, l'une (i) commence avec le lexème « *main* » et, l'autre (ii) finit par le même

lexème « main ». Ce dispositif permet de se rendre compte que le lexème « main » insinue un bouclage. Le fonctionnement en épanadiplose, ayant en écho l'anadiplose, est rendue manifeste avec le lexème « cœur » par sa reprise en fin de (i) et en début de (ii). La valence de ces jeux mélodiques et rythmiques intensifie l'analogie confusionnelle de la paronomase du couple locutionnel circonstanciel, d'autant plus que le degré de proximité des signifiants assorti à un dispositif chiasmatique ; ce qui brouille toute perspective de reconnaissance et de compréhension chez le récepteur en qui est suscitée une équivoque expressive s'ouvrant sur leurs allusions et leurs illusions. En ce sens, la paronomase est fort bien réussie.

Par ailleurs, les locutions « *la main sur le cœur* » et « *le cœur sur la main* » sont des segments linguistiques en référence au sens mathématique du terme. Tout segment comprend deux extrémités inaliénables au sein de laquelle les points existants sont dotés d'une intégrité incorruptible auquel cas ce n'est plus le même segment. De plus, le segment [AB] et le segment [BA] sont distincts bien que pouvant avoir les mêmes dimensions en valeur absolue. Pour ce faire, ils peuvent être mis en regard selon les modalités du parallélisme. Entendons par parallélisme, avec Jean Mazaleytrat et Georges Molinié (1989, p.252), une des organisations fondamentales du mouvement de la phrase. La phrase par parallélisme, appelée aussi phrase sur éléments parallèles de même rang, qui s'oppose à la phrase linéaire, se développe par redoublement d'un ou de plusieurs poste(s) syntaxique(s). Ce qui sous-entend, que dans un système parallélique, il y a une répétition de structure entre au moins deux énoncés. Sur la base de cette définition, les expressions figées (i) et (ii), qui ont des structures syntaxiques identiques, sont dites parallèles, à l'image de deux droites parallèles en géométrie. Elles se ressemblent, mais n'ont pas le même sens. Il n'empêche qu'elles sont superposables à l'instar de deux droites confondues aussi appelées droites parallèles. Une autre variabilité est celle de parallélisme par collinéation, c'est-à-dire, que dans les deux segments linguistiques, la congruence du lexème « cœur », en situation d'anadiplose anaphorique, de part et d'autre, constitue le coefficient de collinéarité par lequel les deux segments sont alignés autant que les composantes syntaxiques qu'elles comprennent. De même, les diagonales dessinées par, d'une part, par les syntagmes « le cœur » et, d'autre part, les syntagmes « la main » confirment, selon un postulat mathématique, que les deux segments sont effectivement parallèles. Il apparaît alors une analogie entre les diagonales et la formule du chiasme. Les deux schèmes sont superposables et coïncident pour attester encore du parallélisme des deux segments linguistiques. La présence des diagonales induit l'existence d'un quadrilatère au sein duquel sont perceptibles quatre triangles dont les pointes coïncident au point d'intersection des deux diagonales. Ce point est le barycentre, le centre de gravité, voire le centre d'inertie du quadrilatère mais également représente le lien que les deux segments linguistiques partagent syntaxiquement en commun : le syntagme « le cœur ».



3-Défigement des tournures langagières

Le phénomène de la forme défigée ou défigement est subtilement une connexité avec deux autres, la forme libre et la forme fixe (figée), sans lesquelles il serait illusoire d'évoquer le sien. Ces deux formes de manifestation langagière constituent quelque peu ses baromètres, ses standards d'autant plus que le défigement s'évalue en termes de gradation. De fait, le lexème défigement peut se décomposer en deux autres, à savoir « dé » et « figement ». Sachant que le préfixe « dé » impute au substantif « figement » le sens opposé, il s'ensuit que le figement est inhérent au défigement qui le précède du point de vue de la logique des événements. Or, le figement ou la forme figée n'a sa légitimité existentielle que de par son rapport dépendancier inféré de la forme libre. Autrement dit, le degré de figement, quel qu'il soit, s'apprécie à l'aune de la forme libre. Le figement est lié à la fixité formelle ou combinatoire des formations syntagmatiques figées corrélée à une signification globale alors que le défigement correspond à une atteinte à cette fixité formelle et à cette globalité sémantique (Salah Mejri, 2009, [En ligne]). Ainsi, de toute évidence, toute tentative de défigement est un retour à la forme libre. Ce raisonnement permet d'attester du phénomène de circularité entre la forme libre, la forme figée et la forme défigée. Le cercle est une figure géométrique parfaite. Dessiné d'un seul trait, il n'a ni commencement ni fin. Il représente la totalité, l'unité. Le cercle symbolise l'harmonie, l'unité, l'égalité, la cohésion et la cohérence. Il se rapporte aussi à l'ouoboros, le serpent qui se mord la queue, symbolisant une dialectique de l'existence. À ce stade de la réflexion sur le défigement, il y a lieu de le définir.

Gaston Gross (1996, p.20) relève que le figement peut être mis en évidence grâce à l'effet provoqué par le jeu du défigement, qui consiste à briser le carcan qui caractérise les suites figées. Le défigement consiste à ouvrir des paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas. Dans son approche, le terme « jeu » et les buts visés signifiés par les syntagmes verbaux « consiste à briser » et « consiste à ouvrir » qui expriment l'action du locuteur traduisent la latitude de celui-ci et son intentionnalité d'agir à dessin sur une séquence figée. Le locuteur la déforme à sa guise en utilisant toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles qui s'offrent à lui. En cela, le défigement s'apparente à une manipulation qui crée, à partir de la séquence figée, une séquence subtilement détournée et allusive de sorte à susciter une ambiguïté chez le récepteur. C'est pourquoi Charlotte Schapira (1999, p.145) affirme que le détournement est la manipulation d'une expression perçue comme figée, par une manœuvre lexicale, sémantique ou stylistique qui crée un sens discursif à partir du sens en langue de la locution originelle.

Toute manipulation d'une fixité formelle entraîne nécessairement une altération, une déformation, au prorata du degré de défigement qui, somme toute, influe sur le sens du segment figé. La réalisation d'un défigement obéit à plusieurs procédés assortis de règles mentionnés dans les travaux de François Rastier (1997, pp.305-329), Maria

Helena Svensson (2004, pp.121-138) et Sophie Milcent-Lawson (2013, pp.175-198). Ce n'est pas le lieu de les décliner. Ils se recourent à la différence de quelques terminologies conceptuelles. Avant d'énoncer le procédé qui sera employé pour le défigement, il est utile de faire une mise au point relative aux deux tournures langagières : (i) *la main sur le cœur*, (ii) *le cœur sur la main*. Telle qu'elle se présente, chacune est inscrite dans le dictionnaire. L'une et l'autre ne sont ni en relation de contrepartie ni de compensation encore moins d'opposition ou de variation. Leur segment linguistique est une forme canonique conventionnée. Pour ce faire, l'interversion des syntagmes nominaux de part et d'autre n'est pas du ressort du phénomène du défigement. Dès lors, sur leurs suites syntagmatiques, il n'y a qu'un seul élément qui peut être manipulé : le lexème « sur », l'ultime option convoquant de facto, d'une part, le mode opératoire de l'exercice de défigement qu'est la commutation ou la substitution et, d'autre part, la fixité syntaxique et syntagmatique parce que la préposition « sur » constitue, ici, le noyau de la syntaxe et le noyau du groupe prépositionnel constitué de ladite préposition et du complément qu'elle introduit (le cœur (i)/la main (ii)).

En sa qualité de noyau, la préposition « sur » est le foyer d'information, le focal, c'est-à-dire l'élément syntaxique qui porte la teneur, la charge conceptuelle de la sémantique de la syntaxe en contexte. Il lui assure alors sa cohérence. Pour ce faire, son altération ou son détournement induit un affaiblissement du segment figé. Dès lors, de façon stratégique, la préposition « sur » est exposée à la pression de l'opération par commutation qui consiste à remplacer un élément constitutif d'une phrase par un autre ou par la substitution, une opération similaire en partie à celle de la commutation qui s'apparente, par ailleurs, à une permutation. Elles sont donc synonymes. Les deux procédés opèrent par une interchangeabilité de lexèmes appartenant à une même classe ou une même catégorie grammaticale effectuée sur l'axe paradigmatique. Ainsi, la préposition « sur » peut être commutée, substituée par la préposition « sous » pour des raisons de proximité phonique (n'excluant pas la dissemblance graphique) et même paronymique. Toutefois, nous faisons remarquer que les deux prépositions ne sont pas antinomiques, mais ce sont les positions topographiques qu'elles indiquent et même désignent et pouvant être antonymiques, opposées.

Exemples de défigement en (i') et (ii') :

(i) *la main sur le cœur* # (i') *la main **sous** le cœur*

(ii) *le cœur sur la main* # (ii') *le cœur **sous** la main*.

La possibilité de détourner, de « dé-figer » (i) et (ii) par la substitution nuancée de la préposition « sur » par la préposition « sous » en (i') et (ii') permet à travers le jeu de mots prépositionnel de reconnaître, selon l'exemple, et à une distance près, l'unité lexicale figée antérieure dans la mesure où il s'instaure une intertextualité avec (i) en instance d'hypotexte et (i') en situation d'hypertexte. Mais sémantiquement, les sens des unités lexicales défigées sont d'une étrangeté indéfinissable au regard du bon sens,



de la logique, car elles ne sont pas conventionnellement employées et conduisent à une délexicalisation pour avoir modifié des expressions consacrées. Pour ce faire, le résultat de la substitution donne l'impression d'une maladresse. Ce qui veut dire que l'incompréhensibilité des suites linguistiques (i') et (ii') pour avoir remplacé « sur » par « sous » est dû à un non-lieu. Il y a donc un blocage lexical fixé sur la préposition « sur » qui n'autorise aucune liberté à le substituer par un autre lexème, aucune manipulation à cet effet n'est possible. L'échec d'une telle manipulation confirme l'impossibilité de produire des énoncés par substitution ou commutation d'entités catégorielles grammaticales.

4-Rhétoricité figurale et significativité des tournures langagières

Toute tournure langagière, au sens d'expression figée, dispose de deux significations au moins. L'une compositionnelle, de sens littéral, n'est syntaxiquement pas apte à signifier la tournure langagière du fait que la possibilité d'actualisation et de détermination de ses constituants ainsi que la possibilité des propriétés combinatoires et transformationnelles sont toutes anesthésiées. L'autre non-compositionnelle, de sens implicite et généralement opaque, est conventionnellement admise et lexicalisée pour signifier la tournure langagière. Entre ces deux vêtues apparemment dichotomiques, il y a une distance, un vide, que la rhétorique se charge de combler en les articulant au mieux. En ce sens, Michel Meyer (2004, p.5) affirme que « la rhétorique s'inscrit alors dans ce creux du littéral et du métaphorique, de la présence immédiate et de ce qu'il y a derrière ». La valence de la rhétorique dans l'étude est davantage celle de la figuralité que de l'argumentativité. Il va donc s'agir d'explicitier les fonctionnalités des figures que laissent transparaître les énoncés que sont « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main » en mettant en relief le rendement stylistique qu'elles leurs confèrent. Ce sont certes des énoncés, mais elles ont le statut de discours parce que accomplies dans une situation particulière nécessairement utile à leur compréhension. La situation se rapporte aux conditions dans lesquelles elles ont été produites. Il s'agit bel et bien du contexte car, d'avis avec Anna Jaubert (2015, p.1), « les conditions de production et de réception qui déterminent l'interprétation d'un discours, pèsent sur la reconnaissance des figures qu'on y rencontre ».

Abordant la notion de contexte, Catherine Kerbrat-Orecchioni (2012, p.7) présente au préalable la définition du *Nouveau Petit Robert* (2007) : « Contexte : Ensemble du texte qui entoure un mot, une phrase, un passage et qui sélectionne son sens, sa valeur. Ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère un fait ». Puis sur base de cette définition, deux pages plus tard, elle fait remarquer que quels que soient le cadre théorique et la terminologie adoptés, on admet très généralement qu'il convient de distinguer deux grands types de contextes, le contexte *externe* (« extralinguistique » ou « exogène ») vs le contexte *interne* (contexte « linguistique », « discursif », « endogène » ou « séquentiel », parfois appelé également « cotexte » ; ce qui rend ambigu le terme de « contexte » qui tantôt s'oppose à « cotexte » et tantôt l'englobe). De cette précision,

le contexte général ou global réfère à la première indication du *Nouveau Petit Robert* et le cotexte, ressortit à la deuxième. Le contexte et le cotexte portent respectivement la thématique et la rhématique du corpus restreint de l'étude. Tous les deux nous intéressent dans le cadre de cette étude.

La multiplicité des approches sur ces deux concepts est conséquente du foisonnement des travaux scientifiques y afférents. Cependant, nous allons nous en tenir à celle de Franck Neveu (2000, p.113) : « L'opposition thème/rhème est une opposition de nature informationnelle, qui vise à distinguer dans l'énoncé, d'une part le support de l'information (le thème), d'autre part l'information qui est communiquée à propos de ce support (le rhème) ». Ce qui veut dire que dans les deux séquences linguistiques le nom-tête, en position frontale, représente le thème, ce dont la séquence parle, et la complétive prépositionnelle informative, le rhème, correspond à ce que l'on dit à propos du thème. Néanmoins, dans le cas échéant, et relativement au contexte, nous changeons de paradigme en ce sens que le thème, le motif, de l'étude se rapporte au *don*, et le rhème, le propos ou le prédicat, renvoie à la *générosité*. D'ailleurs, selon le dictionnaire *La langue française* (2022) :

La main sur le cœur : qualifie l'attitude d'une personne tenant sans vergogne des propos fallacieux mais exprimés avec aplomb, sur le ton de la plus grande sincérité.

Le cœur sur la main : de nature extrêmement généreuse.

À l'observation, une série de ressemblances et de différences au niveau des signifiants des deux segments (comme s'il s'agissait d'une variation formelle) induit inéluctablement une variation de sens, donc une diversité de sens de sorte qu'il n'est pas utopique d'invoquer, suivant la théorie linguistique guillaumienne, l'effet de sens. D'ailleurs, il est utile de souligner que, dans les interactions discursives de l'expérience quotidienne, bien souvent le locuteur emploie, sans le savoir et même par ignorance, la tournure expressive *la main sur le cœur* désignant un menteur patenté ou un vendeur d'illusions en ayant intentionnellement à l'esprit, sa visée d'effet qu'est l'idée de générosité, qui, en réalité et à la vérité, réfère à l'expression locutionnelle *le cœur sur la main*. Aussi, la gestualité de la main droite ouverte et posée sur le sein gauche de sa poitrine, en signe de la poser sur le cœur, signifie la sincérité, la pureté de conscience. Quelquefois, à l'occasion de l'exécution de l'hymne national de leur pays lors des compétitions internationales, bien des sportifs miment cette gestuelle pour traduire symboliquement l'élan patriotique. Maintenant que les sens des locutions sont sus, venons-en à l'expressivité figurale qui les détermine à l'échelle individuelle ou des deux à la fois.

Les syntaxes des expressions « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main » indiquent, dans des procès respectifs, l'état positionnel statique des têtes nominales respectives « main » et « cœur ». En dehors des postures qui sont sues, aucune



information pertinente ne transpire littéralement pour appréhender au mieux la signification des énoncés. En fait, ayant la fonction de complément, les syntagmes prépositionnels « sur le cœur » et « sur la main » ne distillent pas d'autres informations complémentaires à même de déterminer clairement les noms-tête qu'ils accompagnent d'une part, et ne sont pas non plus réellement motivés ou porteurs de signification pour révéler l'information utile que véhicule chaque énoncé d'autre part. De ce fait, la précision introduite par les complétives prépositionnelles n'ont de valeur que pour l'ordre catégoriel qu'elles occupent dans la syntaxe desdites expressions et pour la conventionalité énonciatives de celles-ci en discours. Autant leurs présences syntaxiques ne favorisent pas la compréhension des énoncés, autant elles les opacifient ; l'opacité étant un trait spécifique des tournures figées. En somme, les syntaxes des expressions « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main » sont figées dans des emplois déterminés et n'ont pas d'adéquation avec les sémantiques de leurs énoncés. Ceux-ci sont astreints à un régime de non-compositionnalité qui leur insuffle une opacité sémantique. Elles sont des entités totalement distinctes de leurs éléments constitutifs. Néanmoins, ces expressions ont isolement une entrée consignée dans le dictionnaire par les lexicographes et dénommées locution, témoignant ainsi de leur nature grammaticale générale.

Toutefois, en linguistique spécifiquement, ce sont des locutions figées ayant un référent sémantiquement déterminé dans le dictionnaire, donc dignes d'un fonctionnement langagier en mode de caractérisation d'une expression dont la signification littérale est un non-lieu car ne pouvant donner lieu à un quelconque référent. Dès lors, la signification admise est celle inscrite dans le dictionnaire. Ainsi, en raison de cette inscription instillant la fixation des sens de ces locutions, celles-ci peuvent être considérées comme des métaphores lexicalisées. Il s'agit d'un type particulier de métaphores dont le critère de spécification est que l'ancrage s'inscrit dans la dimension de l'énoncé tout entier sans possibilité de segmentation. À juste titre, Liliana Kozar (2008, p.206) atteste que:

le figement qu'est la métaphore lexicalisée, procède non seulement à un liage interne des unités lexicales, mais relie celles-ci de façon externe en focalisant l'attention sur les caractéristiques extralinguistiques. De telles juxtapositions sont donc conventionnelles, parce qu'elles fonctionnent dans la langue sur la foi d'une convention.

La métaphore lexicalisée diffère alors des autres métaphores qui ordinairement se fondent sur une typologie variée d'appariements analogiques que Henri Morier (1961, pp.676-748) développe à suffisance sur près de soixante-dix pages. Le moins qu'on puisse dire, avec lui, est que la métaphore répond à une appréhension immédiate de deux ou plusieurs affinités au sein de l'analogie universelle. Cependant, pour ce qui est des deux métaphores lexicalisées, une analogie quelle qu'elle soit ne peut être syntaxiquement dégagée, interprétée ou argumentée à partir des lexèmes présents

dans la texture de l'énoncé comme il en est possible dans bien d'autres expressions libres à valeur métaphorique. Dès lors, la signification métaphorique ne peut donc être obtenue par inférence à partir du sens littéral des séquences figées lexicalisées. Cette dimension caractérisante-ci, à savoir la lexicalité, est le gage de la stabilisation du sens métaphorisé de l'unité lexicalisée (groupe de mots figés conventionnellement) car elle l'a officialisée comme un mot autonome dans le dictionnaire. Somme toute, les deux expressions, « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main » sont des métaphores lexicalisées. Celles-ci, au niveau de leurs constituants syntaxiques, comprennent deux syntagmes nominaux à savoir « la main » et « le cœur » qui convoquent inévitablement une métonymie du signe ou une synecdoque.

La métonymie est, par définition, la désignation d'une chose par le nom d'une autre avec laquelle elle entretient une relation logique ou référentielle. La métonymie est donc un changement de nom, de désignation et non un changement de sens dans la mesure où la métonymie et ce qu'elle désigne appartiennent au même univers référentiel que Marc Bonhomme (1987, p.43-44) désigne par le terme de cotopie en tant qu'elle « délimite des ensembles sémantico-référentiels constitués d'un TOPOS (ou d'un thème) de base autour duquel s'agglutinent des polarités lexicales » compatibles entre elles et impliquées dans le trope métonymique. La relation qui existe entre le terme propre et le mot qui le remplace est signalée par un certain nombre de catégories métonymiques tels que: le contenant pour le contenu, l'instrument pour l'agent, le lieu d'origine pour le produit, la matière pour l'objet qui en est fait, la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, etc. Il apert que la métonymie se fonde sur la modalité de la contiguïté. En rapport avec la métonymie, Jean Mazaleyrat et Georges Molinié (1989, p.216) notent que le mécanisme sémantique élémentaire entre les deux signifiés en jeu consiste en un transfert des isotopies de dénotation alors que, dans la métaphore, la qualité attribuée, qui occasionne le passage d'un signifié à l'autre, est d'ordre connotatif. Quant à la synecdoque, ils indiquent qu'elle est une variété générique de métonymie dans laquelle le transfert sémantique, dans l'isotopie des dénnotations entre les deux signifiés impliqués se situe sur le rapport d'englobement ou de contiguïté : le genre pour l'espèce, le singulier pour le pluriel, une partie pour le tout, l'objet pour la matière. La nuance entre la métonymie et la synecdoque est si infime que Georges Molinié (1986, p.108), dans sa terminologie, emploie métonymie-synecdoque de la partie pour le tout. Pour les cas qui nous occupent, « la main » et « le cœur » relèvent d'un même individu, d'une seule et même personne qui, en (i), est le représentant métonymique des menteurs patentés et, en (ii), le représentant métonymique des âmes généreuses. Sur cet aspect, du fait de la thématique, il y a lieu d'apporter davantage d'explicitation à « le cœur sur la main » en prenant à témoin l'approche de Marcel Mauss inspirée de l'expérience du Potlatch des sociétés traditionnelles de type archaïque de la Polynésie, la Mélanésie et du Nord-Ouest Américain.



L'expression « le cœur sur la main » peut être entendue aussi comme « le cœur dans la main », la main droite s'entend, précisément dans la paume de la main droite. De façon imagée, le donateur fait don de son « cœur » à l'autre. Ainsi l'acte du donateur emporte et transmet une partie de son être à son prochain. À en croire Mauss, l'un des principes irréductibles du potlatch est le *Hau*. Par définition, « le mot « *Hau* » désigne, comme le latin *spiritus*, à la fois le vent et l'âme, plus précisément, au moins dans certains cas, l'âme et le pouvoir des choses inanimées et végétales » (1925, p.46). Ainsi, le don ou l'objet offert en présent est imprégné de l'âme du donateur car affirme-t-il « *ce qui, dans le cadeau reçu, échangé, oblige, c'est que la chose reçue n'est pas inerte. Même abandonnée par le donateur, elle est encore quelque chose de lui* » (1925, p.47). Le fait de donner délibérément à autrui, sans calcul intéressé aucun, est une action hautement spirituelle.

Par ailleurs, la main droite du donateur qui part vers la main droite du donataire établit avec elle une sorte de diagonale perceptible dans un quadrilatère. Les deux diagonales qui se croisent en leur milieu ne sont pas sans rappeler la figuralité du chiasme suscitée par les tournures propositionnelles « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main ». Le point d'intersection des deux diagonales, ressorti à la préposition « sur », laisse entrevoir de part et d'autre et aux extrémités des deux segments linguistiques syntaxiquement identiques, des syntagmes isolés dans une construction opposée, surtout inversée, soulignant ainsi et assurément que ces deux séquences discursives se contredisent mutuellement de sorte à faire transparaître deux interprétations incompatibles insinuant alors une allotopie. En corollaire, le chiasme infère un brouillage, un obscurcissement de la compréhension. De plus, les segments « le cœur sur la main » et « la main sur le cœur » peuvent respectivement être indexés sur /générosité/ vs /mensonge/ ou /charité/ vs /fausseté/, voire /vertu/ vs /vice/. Ces items entretiennent une rupture et une contradiction sémantique apparentant la figuralité des deux séquences linguistiques à une antimétabole, une variante chiasmatisque. De constat général, un chiasme est aussi une mise en évidence d'un jeu de mots qui, dans le cas échéant, se rapporte à un jeu sur trois occurrences des lexies « main », « sur » et « cœur ». La distance syntagmatique entre les deux occurrences des signifiants « main » et « cœur » est, du point de vue phonétique, d'une seule unité syllabique comme celle de la lexie « sur » dont l'accent tonique est fixé sur la voyelle « u ». Le fait de l'unique syllabe traduit, ici, l'infinité de la distance, d'où la proximité des deux syntagmes nominaux intensifiant ainsi la ressemblance des deux énoncés qui, oralisés, entretiennent une certaine confusion, donc une ambiguïté.

5-Conflictualité sémantique des tournures langagières et parcours interprétatifs

La conflictualité sémantique relève d'une situation réelle de communication au cours de laquelle l'émetteur et le récepteur, l'énonciateur et l'énonciataire, le locuteur et allocutaire sont incompris réciproquement selon qu'individuellement ils accordent des significations différentes, parfois contradictoires à un mot, à une expression ou à

une tournure langagière. L'incompréhension susceptible de conflit entre les deux instances discursives est inhérente à une possible dissymétrie entre l'encodage et le décodage. Ce qui fait qu'il y a certainement un manque d'unanimité sur le sens des termes employés chez les interlocuteurs. Il résulte alors, entre eux, une confrontation par des prises en charge énonciative sémantiquement discordantes. Ainsi, le recours au concept de prise en charge est intéressant parce qu'il permet, avant tout, et un tant soit peu, de distinguer les prises de positions fondamentales des locuteurs qui rendent compte d'enjeux communicationnels. Alain Rabatel (2013, p.159) indique que la notion de position énonciative correspond au fait que l'énonciateur (premier ou second) fait référence à des objets de discours, se positionnant par rapport à eux, en indiquant à partir de quel point de vue il les croit. En interaction discursive, les points de vue discernés qui irriguent les types de conflictualité sémantique possibles se déclinent, ici, en ces termes et variabilités : univocité sémantique factice, hétérogénéité sémantique et homogénéité sémantique. Explicitons, l'un après l'autre, ces parcours interprétatifs. L'univocité sémantique factice renvoie à l'illusion de l'évidence du sens. En ce cas, les interlocuteurs observent en discours la même compréhension erronée d'une expression. Cela témoigne de la stabilité de sa reconnaissance. Par exemple, dans la conscience collective, l'expression « la main sur le cœur » désigne a priori une personne généreuse. Or, ce sens, d'une part, ne correspond pas au contenu de ce qui est dit donc à l'acte accompli qu'induit l'expression « la main sur le cœur » et, d'autre part, en contexte, le segment « la main sur le cœur », tout en étant pourtant déterminé par ce qu'il prétend indiquer, a été employé en lieu et place de celui de « le cœur sur la main » qui, à la vérité, renvoie à la générosité. Les interlocuteurs, sans s'en rendre compte, disent quelque chose tout en signifiant quelque chose d'autre. Ils ignorent alors, ici, la tournure « le cœur sur la main ». Par conséquent, l'altérité du sens ne saurait être admise car l'univocité sémantique résiste à la polysémie.

L'hétérogénéité sémantique se rapporte à une tension entre des points de vue différents. Les deux interlocuteurs connaissent bien la séquence linguistique « la main sur le cœur ». Cependant, seul l'un d'eux sait l'existence et la signification de la locution « le cœur sur la main ». Au cours des échanges discursifs entre les interlocuteurs, l'apparition de l'une ou de l'autre des locutions prête à controverse. Celle-ci relève à n'en point douter d'un malentendu qui, par définition, est le fait de se méprendre sur le sens d'une parole, d'un mot ou de la réalité qu'ils recouvrent. Il y a, à cet effet, une erreur de compréhension, une divergence interprétative entre les deux instances du discours. L'une des deux instances, notamment celle qui ignore la locution « le cœur sur la main », est en proie à une vive dépossession sémantique. La raison en est que son horizon d'attente, c'est-à-dire son substrat cognitif et affectif, est contrarié au cours des échanges discursifs par la découverte de l'expression « le cœur sur la main » qui, en contexte de donation, signifiant la générosité, est tout autre que



ce qu'il a toujours pensé et admis dans ses conversations avec la locution « la main sur le cœur ». Cet interlocuteur, bien loin de prendre à son compte l'expression nouvelle évoquée dans le discours de l'autre, a peine à se défaire d'une donnée inexacte solidement établie en lui. Une telle remise en cause ne peut qu'engendrer une sensation de déception et d'attente frustrée chez l'interlocuteur qui, dans la perspective de Hans-Robert Jauss (1978, p.56), traduit l'« écart esthétique » :

Si l'on appelle «écart esthétique» la distance entre l'horizon d'attente préexistant et l'œuvre nouvelle dont la réception peut entraîner un «changement d'horizon» en allant à l'encontre d'expériences familières ou en faisant que d'autres expériences, exprimées pour la première fois, accèdent à la conscience, cet écart esthétique, mesuré à l'échelle des réactions du public et des jugements de la critique (succès immédiat, rejet ou scandale, approbation d'individus isolés, compréhension progressive ou retardée), peut devenir un critère de l'analyse historique.

De cet énoncé définitionnel, il appert que l'hétérogénéité sémantique, tout en explicitant le traitement du sens sous l'angle antagonique, est assortie à la réceptivité de l'interlocuteur dont l'expression des émotions esthétiques est plus ou moins perceptibles dans son comportement en tant que sujet chargé d'affect.

L'homogénéité sémantique revient à observer que les deux interlocuteurs acquiescent une compréhension et une signification identiques au sujet d'une locution. Autrement dit, autant pour la locution « la main sur le cœur » que pour l'expression « le cœur sur la main », les sens respectifs communiqués par les dictionnaires sont les mêmes sur lesquels les deux interlocuteurs sont fondamentalement et parfaitement en consonance. Sous ce rapport, il n'y a aucune variabilité d'horizon parce qu'entre les instances du discours, l'attente est satisfaite, comblée. Les hypothèses d'interprétation ainsi énoncées aident à comprendre la complexité des opérations linguistiques attachées aux formules figées « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main ».

Conclusion

À partir d'une analyse des propriétés formelles et des inductions de sens des tournures langagières que sont « la main sur le cœur » et « le cœur sur la main », la réflexion a permis d'appréhender l'équivocité entretenue à leur sujet dans la vie communautaire, singulièrement en contexte situationnel de donation. Aussi l'usage de ces expressions est-il le lieu d'une conflictualité sémantique selon que des formes familières ne confirment pas la sensibilité dans ses habitudes. Les sens exacts de ces locutions étant plus ou moins inconnus des interlocuteurs, leurs confèrent une certaine opacité ressortit à la métaphore lexicalisée, à la métonymie-synecdoque et au chiasme. Cette figuralité instaure avec l'anadiplose et ses variantes, une atmosphère sonore qui emplissant l'espace mental du locuteur, est apte à brouiller les efforts de

compréhension de celui-ci. Parce qu'en sciences du langage, « le figement est devenu une dimension fondamentale dans la description des langues » (Salah Mejri, 2005, en ligne), nous avons voulu porter sur lui un triple regard méthodologique ressorti à la stylistique, à la sémantique interprétative et à l'analyse du discours. Cette triple approche révèle que la particularité des tournures figées réside aussi bien dans leur forme que dans les sens induits. Leur lexicalisation autorise des usages multiples libres susceptibles de différents enrichissements ou défigements qui, tout en actualisant le sens discursif, en constituent des réinterprétations qui leur accordent plus de richesse et assurent leur fraîcheur sémantico-pragmatique que ce soit dans les usages quotidiens, en littérature, dans les messages publicitaires ou dans d'autres types de discours. Comme l'on le voit, le défigement et le figement n'usent pas les expressions figées. Ils lui confèrent plutôt une expressivité qui justifie les études stylistiques menées en son temps par Michael Riffaterre (1964) sur le cliché.

Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth, 1994, Stéréotypie et argumentation, *Le stéréotype*, Caen, Presses Universitaires de Caen, pp.47-61.
- BONHOMME Marc, 1987, *Linguistique de la métonymie*, Paris, éd. Peter Lang, 323 p.
- COLIGNON Jean Pierre, BERTHIER Pierre-Valentin, 1985, *Lexique des « Faux- amis »*, Paris, Hatier, 79 p.
- GROSS Gaston, 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 161p.
- JAUBERT Anna, 2015, « Le contexte faiseur et défaiseur de figures, ou la conditionnalité de la reconnaissance figurale », *Pratiques*, n° 165-166, pp.1 - 9.
- JAUSS Hans Robert, 1978, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 333 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2012, Le contexte revisité, *Corela*, HS-11, pp.1-24.
- KOZAR Liliana, 2008, « Métaphores dans le lexique, français et polonais, de l'hydrologie », *Studia Romanica Posnaniensia*, UAM Vol. 35 Poznań, pp.199-208.
- LAMIROY Béatrice et KLEIN Jean René, 2005, « Le problème central du figement est le semi-figement », *Linx*, n° 53, pp.135-154.
- MAINGUENEAU Dominique, 2012, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9, pp.1-17.



- MEYER Michel, 2004, *La Rhétorique*, Paris, PUF, 126 p.
- MILCENT-LAWSON Sophie, 2013, « Poétiques du défigement chez Giono et Beckett, Le figement en débat », *Pratiques*, n°159-160, pp.175-198.
- MAUSS Marcel, 1925, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Librairie Félix Alcan, 186 p.
- MAZALEYRAT Jean, MOLINIÉ Georges, 1989, *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 379 p.
- MEJRI Salah, 2009, Figement, défigement et traduction, hal.archives-ouvertes (Sciences de l'Homme et de la Société), [En ligne], consulté le 24 février 2023. URL : <https://shs.hal.science/halshs-00617431/docu>.
- MEJRI Salah, 2013, Figement et défigement : problématique théorique, *Pratiques* [En ligne], 159-160 | mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 24 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2847>; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.2847>.
- MEL'ČUK Igor, 2013, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de lexicologie*, n°1 (= n° 102), pp.129-149.
- MORIER Henri, 1961, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1320p.
- NEVEU Franck., 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, 128p.
- RABATEL Alain, 2013, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Linha d'Água*, n. 26 (2), p. 159-183.
- RASTIER François, 1997, Défigements sémantiques en contexte, La locution, entre langues et usages, Paris, ENS Éditions Fontenay / Saint Cloud, diff. Ophrys, pp.305-309. <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Defigements.html>
- RIFFATERRE Michaël, 1964, « Fonctions du cliché dans la prose littéraire », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°16, pp. 81-95.
- ROMAN Jakobson, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Les Éditions de Minuit, 259 p.
- SCHAPIRA Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en français: Proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, 172p.
- SCHAPIRA Charlotte, 2014, « Les Stéréotypes : stéréotypes de pensée et stéréotypes de langue », *Congrès Mondial de Linguistique Française(CMLF)*, SHS Web of Conferences 8, pp.65-83.
- STEFFENS Marie, 2018, « Tous les chemins mènent au figement : présentation du volume, l'Université Laval de Québec », *Revue Langues et linguistique*, vol. 37-2018, pp.1-3.

- SVENSSON Maria Helena, 2004, *Critères de figement : l'identification des expressions figées en français contemporain*, Umeå Universitet, Omslag: Tommy Sund, 198 p.
- VALLÉE Richard, 2003, Compositionnalité et interprétation, *Philosophiques*, Vol. 30, n° 2, pp.353-370.
- VANDENDORPE Christian 1991, «Lecture et quête de sens, » *Portée*, vol.19, pp.95-101.